



LA POLITIQUE COMMERCIALE COMMUNE

Mesures de la Commission européenne durant le mandat 2019-2024

- ✓ La Commission européenne a adopté une **nouvelle stratégie commerciale** et une approche renforcée en matière de durabilité, qui répondent aux défis géopolitiques et technologiques mondiaux.
- ✓ Depuis 2019, la Commission européenne a considérablement renforcé ses outils autonomes pour assurer la sécurité économique de l'UE :
 - L'**instrument relatif aux marchés publics internationaux**, le règlement sur les **subventions étrangères** et l'**instrument anti-coercition** permettent de renforcer notre arsenal juridique pour agir face aux pratiques déloyales potentielles de nos concurrents.
 - Grâce au **mécanisme d'ajustement carbone aux frontières** et au **règlement sur la déforestation**, nos importations respectent l'ambition climatique que nous demandons à nos propres producteurs.
- ✓ En matière de sécurité économique, la Commission européenne a mis en place un mécanisme de **filtrage des investissements** directs étrangers, susceptibles de porter atteinte à la sécurité ou à l'ordre public dans l'UE.
- ✓ L'UE a continué à consolider ses relations bilatérales, notamment en concluant des accords commerciaux avec la **Nouvelle-Zélande**, le **Chili** et le **Mexique**, le **Royaume-Uni** et l'**Angola**.

En France :



87 000

entreprises françaises exportent hors de l'UE



8500 €

par an et pour chaque citoyen.
C'est ce que représentent les exportations françaises dans le monde

- Les échanges avec les pays tiers sont essentiels pour **l'économie française**. Ils soutiennent l'emploi et bénéficient aux entreprises, aux agriculteurs et aux consommateurs.
- **4 millions** de personnes en France occupent un emploi lié au commerce avec les pays tiers.
- Rien qu'en 2022, la France a exporté pour quelque **580 milliards d'euros** de biens et services hors de l'UE.
- **70%** des Français déclarent bénéficier des échanges commerciaux avec les pays tiers (DG Trésor, mars 2024).
- Le programme **Osez l'export** a pour objectif d'améliorer les performances à l'export des entreprises françaises et d'atteindre **200 000** entreprises exportatrices d'ici 2030.
- Le programme **ETIncelles** propose un soutien individualisé de l'État aux PME à fort potentiel de croissance pour les aider à devenir des entreprises de taille intermédiaire (ETI) en mesure de performer à l'international. Il vise à faire passer **1000** entreprises de PME à ETI.